



Numéro 60

La gazette de Cornas



Panneau Pocket

Nouveau service à Cornas :
retrouvez toutes les actualités du village
directement sur votre smartphone.
Plus d'infos p.6



Cornas, territoire de
RhôneCrussol
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Vie Municipale



Vie Associative



Ecole / Jeunesse



Travaux



Vie Economique



Infos diverses



C.C. Rhône Crussol



Agenda / Etat Civil



Le mot du Maire

Avec l'année 2024 s'ouvre la seconde partie du mandat que vous nous avez confié en 2020 pour administrer et accompagner le développement de notre village.

L'heure n'est pas encore au bilan mais le moment est venu de voir se concrétiser les gros chantiers engagés par notre équipe.

Vous le lirez dans les pages qui suivent, dans quelques semaines un local sera mis à la disposition de l'association La Boule des Vignerons pour lui permettre de débiter le printemps dans les meilleures conditions.

A la mi-février également, l'AS Cornas prendra possession de vestiaires flambant neufs, adaptés en taille et en nombre à une association dynamique dont le nombre de licenciés dépasse cette saison les 400 ! Le chantier se décalera ensuite sur le bâtiment existant qui sera mis aux normes d'accessibilité et augmenté d'une salle associative qui tiendra lieu de salle de convivialité.

Je l'évoquais lors de la cérémonie des vœux à la population le 5 janvier, 2024 sera l'occasion de vous rencontrer lors de réunion de quartiers.

Dès le printemps, comme nous l'avions fait en 2018 nous vous proposerons de vous retrouver sur les places publiques de vos hameaux et quartiers pour évoquer de façon informelle, les sujets qui vous concernent. Au terme de cette tournée, qui pourrait représenter quelques 17 rencontres, nous ferons la synthèse lors d'une réunion publique en salle des fêtes fin septembre.

Cette première édition 2024 de notre journal municipal, me donne l'occasion de vous souhaiter une excellente année, une année qui vous permette d'accomplir l'ensemble de vos projets en pleine santé aux côtés de ceux qui vous sont chers.

Bonne lecture

Stéphane LAFAGE



Actes officiels pris en 2023

MAIRIE :

- 6 séances du conseil municipal pour 61 délibérations
- 40 décisions du Maire (Il s'agit de décisions prises dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales qui permet au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de compétences)
- 219 arrêtés du Maire

CCAS :

- 4 séances du conseil d'administration du CCAS pour 19 délibérations
- 2 décisions du Président du CCAS (Il s'agit de décisions prises dans le cadre de l'article R 123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui permet au conseil d'administration de déléguer au Président ou à son vice-Président un certain nombre de compétences)

Jean-Luc BUFFIERE

Bilan État Civil et Urbanisme 2023

Etat Civil :

- 24 Naissances,
- 6 Pacs,
- 13 Mariages,
- 13 Décès.

Urbanisme :

- 70 Déclarations préalables de travaux,
- 42 Certificats d'urbanisme,
- 6 Permis de construire.

Jean-Luc BUFFIERE





Résultats concours de Noël

Lors des vœux de la municipalité aux cornassiennes et cornassiens, nous avons pu découvrir de nombreux Père Noël très sportifs, plus imaginatifs les uns que les autres, grâce à vos dessins.

Le thème du concours de dessin était « Le Père Noël aux jeux Olympiques »

Les enfants victorieux sont :

- Maternelle : Aubin COLLOMBET
- CP/CE1 : Gabin AUREL - CE1
- CE2 : Timothé JARJAT
- CM1/CM2 : Faustine REYNAUD - CM1

Pour le concours photo sur le thème « Imagine la flamme olympique à Cornas », la victoire est attribuée à Aurélie BRIERE (photo ci-contre).

Vous pouvez retrouver ces œuvres dans cette gazette.

Rendez-vous pris pour fin 2024.

Magali HEBRARD

Inauguration du marché aux vins

M. Stéphane LAFAGE et plusieurs élus Ardéchois dont Le sénateur Mathieu DARNAUD, la députée Laurence HEYDEL GRILLERE et Olivier AMRANE, Président du Département ont inauguré la 67ème édition du marché aux vins de Cornas.

Emmanuelle VERSET et Cyril COURVOISIER, les deux nouveaux co-présidents de notre appellation Cornas, ont souhaité la bienvenue à nos hôtes et ont fait le bilan de l'année 2023 qui selon leurs dires, a été « rock and roll ».

La cérémonie s'est achevée par la dégustation de plusieurs vins de Cornas et quelques agapes préparés par l'Auberge de Crussol.

Médard DOHA



La Confrérie des Vins de Crussol fête la Saint Vincent à Cornas

Dimanche 14 janvier, c'est à la Salle des Fêtes de Cornas que la Confrérie des Vins de Crussol a décidé de se réunir afin de célébrer la Saint Vincent, patron des vignerons.

A cette occasion, notre Maire Stéphane LAFAGE ainsi que son homologue de la commune de Soyons, Hervé COULMONT, ont été intronisés sous l'œil attentif du Président de la CCRC et Maire de St Péray, Jacques DUBAY, ainsi que d'élus locaux venus pour l'occasion.

Intronisations effectuées par Gérard LAMBERTON (Grand Maître de la Confrérie) et Philippe DELABRAZE (Grand Dignitaire et responsable de la commission en charge de la manifestation).

La confrérie du Saint-Péray, créée en avril 1990 par son Grand Maître Honoraire Fondateur Gérard MALLÉN, a pour but de faire connaître et apprécier les vins « tranquilles et effervescents » de Saint-Péray.

Chaque année, elle organise la fête de Saint Vincent, la journée prestige et le marché aux vins.

John LOGAN, sosie de « l'idole des jeunes » notre Johnny national, eu ensuite le privilège d' « Allumer le Feu » des festivités.

Les confrères et convives se sont réunis autour d'un savoureux repas composé de produits de notre Terroir, cher à la Confrérie.

Ce repas a été accompagné par le son des Cors de Chasse mais également par les chants des Confrères repris en cœur par une salle des fêtes de Cornas chauffée à bloc.

Un doux moment atypique et inoubliable.

Stéphane DEVISE





Voeux aux bénévoles de la bibliothèque

Mercredi 20 décembre, M. le Maire et quelques élus ont remis un panier garni à chacun des bénévoles de la bibliothèque. Stéphane LAFAGE les a remerciés pour leur implication dans notre bibliothèque municipale.

Médard DOHA



Voeux aux agents municipaux

M. Stéphane LAFAGE et l'ensemble des élus de Cornas ont adressé les vœux de la municipalité au personnel municipal le jeudi 21 décembre 2023.

C'était l'occasion pour M. le Maire de remercier Mme La Directrice et tout le personnel (périscolaire, services techniques et bureau) pour le travail accompli durant l'année 2023.

Ludovic, du service technique, a reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale. Chaque membre du personnel a reçu un panier garni. La cérémonie s'est achevée par le verre de l'amitié.

Médard DOHA



Voeux du Maire et de la municipalité

La salle des fêtes de Cornas était comble, vendredi 5 janvier, à l'occasion des traditionnels vœux du maire. C'était l'occasion pour M. Stéphane LAFAGE et son conseil municipal de faire une rétrospective des événements de l'année écoulée et de présenter les projets à venir.

Les élus locaux notamment les maires de Guilherand-Granges, de Saint-Péray, de Toulaud, et de Châteaubourg, la Député Laurence HEYDEL GRILLERE et les citoyens cornassiens sont venus nombreux pour assister à cette cérémonie annuelle.

Les lauréats des concours de dessins et de photos ont été récompensés par Mme Magali HEBRARD, première adjointe au Maire. La cérémonie s'est achevée par un verre de l'amitié citoyenne.

Médard DOHA





Cérémonie de Commémoration du 11 Novembre



M. Stéphane LAFAGE a présidé le samedi 11 novembre la cérémonie commémorative de l'armistice de la grande guerre. C'est sous un soleil radieux, en présence de Mathieu DARNAUD, vice-président du Sénat, de nombreux élus locaux, autorités administratives et scolaires et la population venue nombreuse, que Philippe DORÉ a dirigé comme chaque année cette cérémonie parfaitement maîtrisée et riche en rappels historiques.

Cette année, les élèves de l'école primaire de Cornas et du Collège de Saint Péray ont participé massivement à la cérémonie. La chorale de Cornas a une fois de plus été présente pour entonner, avec l'ensemble des présents, la Marseillaise. La cérémonie s'est achevée par les dépôts de gerbes de fleurs au monument aux morts et le partage d'un verre de l'amitié servi par les élus de Cornas.

Médard DOHA

Résumé des points à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 11/12/2023

1. Règlement de l'accueil périscolaire du Mercredi
2. Tarifs accueil périscolaire du Mercredi
3. Création de postes contractuels (accueil périscolaire du Mercredi)
4. Délibération instituant le travail à temps partiel dans la collectivité et fixant les modalités d'exercice
5. Mise en place du forfait mobilité durable pour les agents municipaux
6. Prise en charge des frais de missions des agents territoriaux
7. Avenant à la convention de participation prévoyance « MNT - CDG07 »
8. Convention de stage au sein des services périscolaires
9. Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement
10. Convention avec la CCRC : Adhésion au service commun « Espace Animalier »
11. Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)

Résumé des points à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 17/01/2024

1. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
2. Convention avec Tremplin : intervention d'une brigade verte sur la commune pour l'entretien du lit des ruisseaux
3. Convention de stage pour l'accueil périscolaire du Mercredi
4. Lancement de la procédure de délégation de service public pour la création d'un accueil de loisirs
5. Tarifs concessions et redevances funéraires

Compte rendu intégral sur www.cornas.fr





Urbanisme

Pour rappel, toute demande de travaux doit être soumise à autorisation d'urbanisme.

Les documents d'Urbanisme réglementent l'occupation du sol (acquisition de terrain, démolition ou construction sur celui-ci) afin d'éviter les constructions anarchiques et ainsi conserver une certaine harmonie au sein de notre village tout comme l'intérêt général des Cornassiens.

Vous pouvez consulter directement sur le site de la Commune (cornas.fr -> Vie locale -> Urbanisme) :

- Le règlement de notre PLU ainsi que le plan de zonage associé,
- Le plan et le règlement PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation),
- Les formulaires CERFA téléchargeables ainsi que des aides pour les compléter.

Après dépôt par le pétitionnaire, toute demande d'urbanisme est ensuite instruite par le service compétent de la CCRC qui veille au respect des règlements en vigueur et est également visée par la Commission Urbanisme de notre Commune.

Pour rappel, des délais d'instruction sont associés à chaque demande d'Urbanisme comme par exemple :

2 mois de délai d'instruction + 2 mois de recours au tiers en cas de demande de Permis de Construire d'une maison individuelle (PC) et 1 mois de délai d'instruction + 1 mois de recours au tiers dans le cadre d'une demande de Déclaration Préalable de Travaux (DP).

Pour information, depuis le 01/01/2024, les DP ne font plus l'objet d'un arrêté mais d'une information d'accord ou de refus, ce qui veut dire qu'en cas d'accord il s'agit d'un accord tacite avec durée d'instruction révolue.

La durée d'instruction d'un mois pour une DP n'est donc plus un maximum mais une durée incompressible au cours de laquelle il est interdit de commencer les travaux avant son échéance.

Dans tous les cas, quelque soit la demande d'urbanisme (DP, PC, ...), les travaux ne doivent jamais commencer avant la date d'accord du Maire. Dans le cas contraire, les travaux sont réputés illégaux.

Une fois la date d'accord autorisant la demande d'urbanisme effective, l'autorisation d'urbanisme doit être affichée sur la propriété par le pétitionnaire et ce n'est qu'à partir de ce moment là que la durée du recours des tiers commence.

L'affichage doit être visible et facilement accessible par les tiers et doit être permanent pendant toute la durée du chantier (à minima 2 mois pour les travaux de courte durée terminés avant ce délai).

En cas de litige, il ne s'agit pas d'urbanisme mais de droit privé, c'est donc au Tribunal de juger ces recours.

Seul l'initiateur des travaux est responsable de l'affichage sur la propriété, la Commune n'est pas compétente à vérifier si cela a été fait ou non (droit privé). En revanche, dès l'autorisation d'urbanisme envoyée au pétitionnaire, celle-ci est affichée en Mairie sur les panneaux prévus à cet effet (sous le porche de la Mairie).

Stéphane DEVISE



Repas des aînés

Le repas des aînés de Cornas a eu lieu le dimanche 7 janvier. Organisé par le CCAS et le conseil municipal, c'est l'occasion pour M. le Maire et les élus de partager un moment convivial avec nos aînés.

Animé par le groupe Sozic, la fête fut belle. Luca's Restauration a concocté un menu à la hauteur de l'événement. En voici quelques images.

Médard DOHA



Panneau Pocket

La mairie s'est équipée de Panneau-Pocket, une application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche des habitants de Cornas.

C'est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention.

L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, l'école de ses enfants, le Commissariat dont il dépend...

L'application est gratuite pour les utilisateurs, sans publicité, sans création de compte ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur (www.app.panneau-pocket.com).

L'entreprise œuvre depuis sa création pour aider les territoires ruraux et leurs acteurs. C'est dans cette démarche que tout naturellement la Gendarmerie Nationale et PanneauPocket ont signé un partenariat en 2021. L'ensemble des Gendarmeries de France se sont équipées de l'application pour permettre aux forces de sécurité de sensibiliser un maximum de citoyens et d'augmenter ainsi l'efficacité de leur dispositif opérationnel de tranquillité publique.

Disponible dès maintenant !

Leslie LIONNETON



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.

- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !



La famille des élus s'agrandit

Notre benjamine au conseil municipal a accueilli un deuxième enfant le 14 octobre avec une jolie petite LOUNA.

Elle fait le bonheur de son grand frère et de ses parents.

Aurélien PRAS



Présentation de l'association les amis de Khanjim et Benjang

Après deux treks effectués au Népal un en 2017 l'autre en 2023 nous avons parcouru la région du Tamang Héritage peuplé essentiellement de réfugiés Tibétains. Nous nous sommes liés d'amitié avec les habitants de deux de ces villages et leur chef Ducktar Tamang. De très bons moments passés en leur compagnie, nous avons pu échanger sur leur situation et leurs conditions de vie.

Ces villages se trouvent en dehors de l'itinéraire principal qui conduit au Langtang très prisé des trekkers.

But de l'association : contribuer, au désenclavement de plusieurs villages de cette région, par l'achat d'un véhicule : 4x4.

Nous sommes aussi présents dans les domaines : De la santé, du transport de malades, de l'éducation.

Nous pourrions sauver beaucoup de personnes dans ces villages qui par manque de moyen de transport n'ont pas accès aux hôpitaux.

Paul CHARRIER



Site association



Gym

Mercredi 13 décembre, cours de gym avant Noël animé par Richard et Martine HUGON (échauffements et jeux) soirée très sympathique et très appréciée par les adhérents. La séance s'est terminée par un Apéro dinatoire.

L'année 2024 a débuté dans une ambiance toujours très conviviale.

Christiane PIC

Le relais alimentaire du secteur de St Péray et le théâtre de BVAC

Le théâtre de Cornas a présenté la pièce « L'Express 70100 » au profit du relais alimentaire de Saint-Peray le samedi 27 janvier.

La formule était habituelle, le droit d'entrée était payé en denrées ou en dons.

M. le Maire et les représentants du relais ont accueilli et remercié l'ensemble des personnes œuvrant pour la réussite de la soirée.

Le succès était au rendez-vous puisque près de 130 spectateurs ont apportés leur contribution.

Une soirée fort agréable avec une pièce truculente ainsi qu'une bonne action cumulées.

Merci au public, à BVAC, aux acteurs, aux membres du relais alimentaire et au CCAS de Cornas pour cette programmation caritative.

En attente de la prochaine pièce pour novembre.

Bernard GINÉ





Concert de Chorales



Vendredi 8 décembre, la Voix Do Ré de Saint Rambert d'Albon était invitée par la chorale Bien Vivre à Cornas pour un concert caritatif au profit de la lutte contre les maladies lysosomales.

La deuxième partie était assurée par le grand ensemble des Accordéonistes Cheminots Valentinois avec des adaptations de musiques de films et variétés, de Goldman à Europe, de Conquest of paradise à la soupe aux choux, et un final grandiose avec deux chorales en plus du groupe de musiciens pour reprendre « Les corons ».

Une soirée exceptionnelle, très réussie, avec un public venu nombreux, une ambiance magique et des prestations fort bien réussies de la part de tous.

Bernard GINÉ

Comment la respiration amène à retrouver un regard d'enfant ? Je m'explique!

Lorsque tu viens à une séance de breathwork, tu prends 2h de ton temps pour toi en t'accordant de l'attention, une présence pleine et entière, en te respectant dans ta capacité à vivre l'instant T.

En tant que facilitatrice de ta séance, je veille à ce que ta respiration soit connectée et circulaire et qu'elle le reste pendant 55min (je te montrerai et on s'entraînera ensemble, avant).

Que se passe-t-il pendant la séance?

Pendant ces 55 minutes, la playlist commence doucement avec des morceaux qui présentent des phrases musicales répétitives, pour accompagner le mouvement de la respiration circulaire. Ton système respiratoire et nerveux se régulent en harmonisant l'inspiration et l'expiration.

Au fil des morceaux, le rythme de chaque titre va s'accélérer jusqu'à un point culminant.

A ce moment, ton corps s'est mis en mode « auto-nettoyage » et tu ne fais qu'un avec lui (tu es détaché de ton mental). Ainsi concentré-e sur ta respiration, porté-e par la musique et ma guidance, seul l'essentiel et ce qui est présent va émerger « à ton service ». Ça pourra aussi bien être une solution à une situation, une nouvelle idée, une émotion qui a besoin de te traverser pour être pleinement vécue et que tu puisses passer à autre chose, etc. Et seras émerveillé-e comme cette soudaine idée /compréhension est tout à coup évidente et à mettre en oeuvre !

La playlist est ensuite une succession de titres de plus en plus lents et le processus qui s'est enclenché en toi se finalise.

Et moi? Qu'est ce que je fais pendant 55 minutes !?

Je passe fréquemment près de toi, m'assurer que tu es dans les meilleures conditions pour vivre ta séance. Selon mon inspiration, ma guidance facilite la rencontre avec le thème.

Lorsque tu te redresses, tu as régénéré tes cellules en leur apportant intentionnellement une quantité d'oxygène constante, en présence à ton corps.

Tu te sens investi d'une nouvelle énergie, tu peux ressentir plus de clarté ou te trouver dans un état d'être très agréable allant de simplement « délassé » à « amoureux/se de la vie ».

Les séances sont à prix libre et conscient.

Date de février à bloquer dans ton calendrier: Dimanche 18 février de 17h à 19h.

Contacte moi si tu as des questions avant de t'inscrire.

Instagram :les.ateliers.omayama

Facebook: Les ateliers Omayama

Mélanie DIMINO

Le Souffle
d'OMAYAMA



**Entretien et réparations
de véhicules toutes
marques**

Dépannage & remorquage

184 Av du colonel Rousset - RN 86 -
07130 CORNAS

Tel : 04 75 25 14 39
Email : garagehuguesdevise@yahoo.fr





Foot - AS CORNAS



Samedi 6 janvier, l'AS CORNAS avait donné rendez-vous à ses licenciés et bénévoles pour la cérémonie des vœux à la salle des fêtes de Cornas.

Après le mot du co-président du club, Pierre SARTRE, et la présentation des vœux du club, c'est au tour de M. LAFAGE, maire de Cornas, de présenter ses vœux et faire un bilan de l'avancement des travaux des nouveaux vestiaires du stade Julien TAVENARD.

Thierry, notre trésorier, a ensuite pris la parole pour présenter le club.

A noter qu'en terme de licenciés, le club (402 licenciés cette année) se classe 5^{ème} en Ardèche et 12^{ème} sur le district Drôme-Ardèche, ce qui est formidable pour un village de moins de 2 500 habitants.

Chaque licencié et éducateur a eu droit à son cadeau.

L'après-midi s'est achevée par une dégustation de galettes préparées par la boulangerie Cellard et la boulangerie Au Fournil de Nicolas.

Un grand merci à tous les présents : enfants, parents, bénévoles, arbitres, ... venus très nombreux, ce qui démontre bien que notre club se veut avant tout familial et dynamique.

A très bientôt sur les pelouses de Cornas et de Drôme Ardèche pour porter haut et fort les couleurs de notre club.

Damien PONSONNET

Formation d'initiation à la pratique du shiatsu familial

Vous souhaitez donner ou recevoir une séance de shiatsu traditionnel japonais pour votre famille, vos amis, vos relations ...

Venez apprendre cette belle pratique qui utilise le toucher pour ramener l'équilibre dans le corps.

Samedi 23 et dimanche 24 mars de 10h à 17h à Cornas. Repas tiré du sac à partager.

Réservations/inscriptions :
www.shiatsu07.net
0643106156

Fabienne GIRES



Eric COLOMBAT nous a quitté

L'association de tarot de Cornas est très affectée par la disparition brutale de son président, Eric COLOMBAT. L'activité continue malgré tout : les mercredis soirs en salle des fêtes pour les compétitions et les vendredis soirs dès 20h en salle des mariages pour le plaisir de jouer et passer une agréable soirée .

Le concours du samedi 24 février est ouvert à tous. Venez nombreux.

Joël COURBIS





Concours Qualificatifs de Sport Boules

Dernièrement, s'est déroulée la 4ème Journée des Concours Qualificatifs de Sport Boules où 2 équipes de la Boule des Vignerons étaient en compétition.

En M3 la quadrette composée par Stéphane BOURBON avec David LAURIER, Yvan DARD, Mickaël BRUN et Éric PELLETOR (photo du haut) termine en 1^{ère} position sur 32 équipes de toute l'Ardèche. Elle va essayer de se qualifier directement lors de la 5^{ème} et dernière journée, ce qui devrait être à leur portée.

Le concours de qualification aura lieu au Boulodrome de Cornas le samedi 30 Mars dès 8h. Venez nombreux les encourager !

Autre résultat dans la catégorie M4, l'équipe de Pierrot PLANTIER composée d'Alain VERSET, Corentin RUIZ, Gérard BOURBON (et absents sur la photo du bas : Jean-Marc PATOUILLARD & Patrick BONNET) n'a pu se qualifier lors de cette rencontre. Une seconde chance leur sera accordée lors de la compétition pré-Fédérale... Nous seront avec eux.

Pierrot PLANTIER



Concerts de Poche

Cette saison encore, l'association Les Concerts de Poche basée à Cornas sillonne les routes d'Ardèche et de Drôme à la rencontre des habitants, pour leur faire découvrir et apprécier la musique classique. Ateliers musicaux et concerts mémorables sont prévus dans ces communes. Rendez-vous sur notre site internet : www.concertsdepoche.com pour en savoir plus !

▪ SAINT-AGRÈVE (07)

Le dimanche 17 mars à 17h à la Salle polyvalente

Je chante la nuit : Rameau, Puccini, Bizet, Brigitte Fontaine, Beatles...

Avec MA P'TITE CHANSON, Agathe PEYRAT (chant et ukulele) et Pierre CUSSAC (accordéon)

▪ LA VOULTE-SUR-RHÔNE (07)

Le jeudi 11 avril à 20h à la Salle des fêtes

Beethoven, Brahms

Avec Aylen PRITCHIN (violin) et Lukas GENIUSAS (piano)

▪ CHARPEY (26)

Le vendredi 12 avril à 20h à l'Espace d'Orfeuille Bach & Co, œuvres autour des suites de Bach Avec Henri DEMARQUETTE (violoncelle)

▪ TOULAUD (07)

Le vendredi 24 mai à 20h à la Salle polyvalente Dvořák, Janáček

Avec le Quatuor AKILONE (cordes)

▪ SAVASSE (26)

Le samedi 25 mai à 20h à la Salle des fêtes Études paillettes et fantaisies : Chopin, Satie, Bach, Ligeti, Rissler...

Avec Jeanne BLEUSE (piano)

▪ ROMANS-SUR-ISÈRE (26)

Le mardi 4 juin à 20h à la Salle des Cordeliers Ravel, David Walter, Saint-Saëns

L'orchestre DES CONCERTS DE POCHE

Tarifs : de 6€ à 10€ pour toutes les dates sauf Romans-sur-Isère : de 16€ à 22€

Informations et réservations au 06 76 61 83 91

Morgane BARRIER

LES CONCERTS DE POCHE





Brocante

La Brocante organisée par La Boule des Vignerons aura lieu cette année de nouveau sur le site de La Mûre le mercredi 1^{er} mai dès 6h du matin pour les visiteurs. Celle de l'an passé a eu un franc succès et les bénévoles boulistes feront tout pour améliorer l'accueil des exposants et des visiteurs.

Pierrot PLANTIER



Tankafer

DES VIGNES

UN VERRE À LA MAIN

Formule
Journée
35 euros

Parcours dégustation et découverte
(≈1h30)

Huit vignerons
Rouge & Blanc

Départ 15h par groupe toutes les 15 mins
Verre de dégustation offert

Soirée animée par Monsieur Jules
Musique années 80, 90...

Formule Dégustation & Repas

Paella

Fromages

Dessert

Un Soft ou une Bière offert

12 euros pour les enfants de moins de 12 ans



SAMEDI 9 MARS 2024
15H SALLE DES FETES DE CORNAS



CRÉATION D'UN SITE DE COMPOSTAGE COLLECTIF



MODE D'UTILISATION :

1 – Vous aurez à votre disposition 3 bacs en bois :

- N°1 — Bac d'apport de vos biodéchets
- N°2 — Bac de maturation
- N°3 — Bac contenant la matière sèche (broyat) à ajouter lors de l'apport de biodéchets.

2 – Idéalement 3 référents sont requis par site pour :

- Sensibiliser les nouveaux résidents
- Relayer les informations auprès de la CCRC (demande de broyat, transfert du compost, ...)

3 – Organisation d'une réunion d'informations le 8 mars en Mairie :

Toutes les personnes susceptibles de se servir du site de compostage collectif y sont invitées. Les modalités d'utilisation y seront présentées et expliquées par une maître composteur. Elle pourra également répondre à vos questions.

AIDES ET CONTACTS

Communauté de communes Rhône Crussol

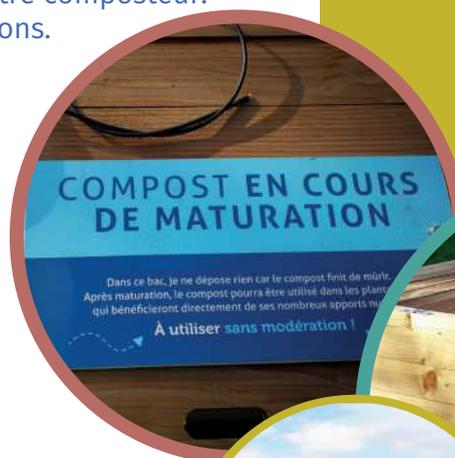
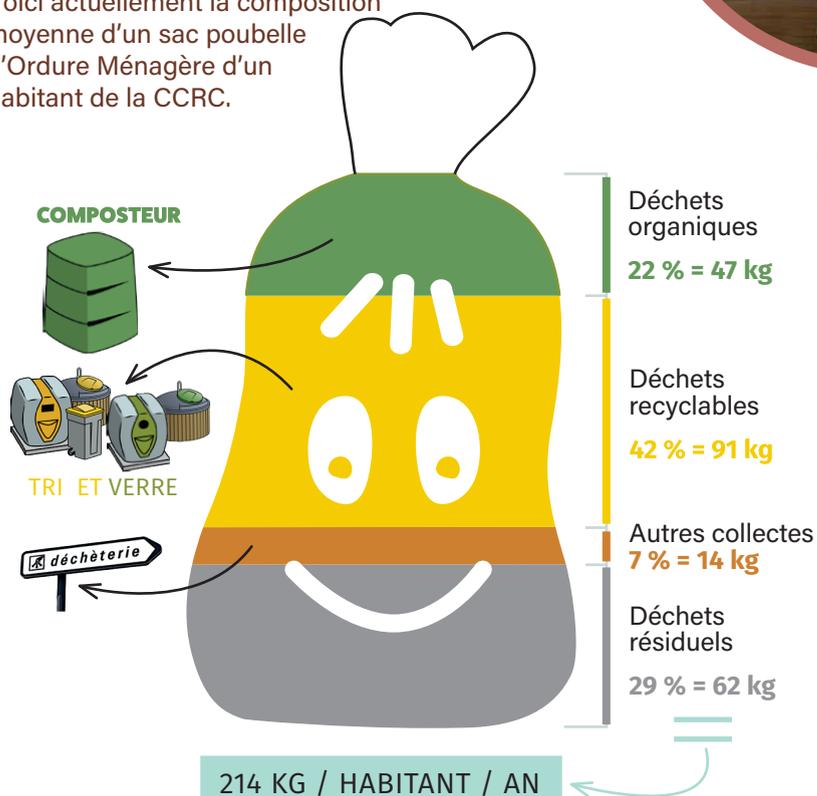
Notre technicien est à votre disposition pour tout complément d'information.

Les bacs de compost sont fournis par la CCRC.

Contact : dechets@rhone-crussol.fr

04 75 41 99 20

Voici actuellement la composition moyenne d'un sac poubelle d'Ordures Ménagères d'un habitant de la CCRC.



**Rappelons que le tri
des biodéchets
est la meilleure solution
pour
réduire de 20 à 30%
le contenu
des poubelles
d'Ordures Ménagères.**



COMPOSTAGE

Objectif zéro déchet

Dans le cadre du Programme local de prévention des déchets 2020-2025, Cornas met en place un premier site de compostage pour répondre à la volonté nationale de trier les fermentiscibles à la source (= ne pas les mettre dans vos poubelles).

POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF

L'accent est mis sur la **valorisation locale des biodéchets** qui représentent **20 à 30 % du contenu des poubelles** d'ordures ménagères. LA CCRC propose 2 solutions aux administrés :

- **Des composteurs individuels** (vente à prix préférentiel de 30€ à la CCRC)
- **Des composteurs collectifs** (le 1er de Cornas se trouve au parking des services techniques)

REFERENT, POURQUOI PAS VOUS ?

En lançant l'opération « **Compostage de proximité** », la commune de Cornas invite les habitants, intéressés par le rôle de référent, à se faire connaître auprès de la mairie.

Quels déchets composter ?

Les déchets humides

Epluchures de fruits et de légumes, restes de repas crus et cuits

- + Fruits et légumes abimés (même les agrumes)
- + Coquilles d'oeufs (écrasées)

Les déchets secs

Marc, filtres et dosettes de café, sachets de thé

- + Branchages (en petits morceaux)
- + Feuilles mortes, et papier kraft (en petits morceaux)

Pour un compost réussi, pensez à équilibrer les déchets secs et humides et à brasser le compost après chaque apport.

Depuis le 1er janvier 2024, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) demande aux collectivités françaises une généralisation du tri à la source des biodéchets, ce qui implique de tous s'y mettre.



Animation périscolaire

Le centre de loisirs a affiché complet lundi 23 octobre, premier jour de vacances, soit 40 enfants.

Le thème de la semaine était « Harry Potter » avec une journée Halloween le vendredi 27 octobre pour clore la semaine.

Christiane PIC



Action faite par un jeune cornassien

Liam et ses copains ont réalisé une collecte de dons en faveur du refuge Saint Roch à Valence.

Merci à eux.

Angeline VERILHAC

Goûter de Noël

Devant le public des classes de l'école maternelle, le matin du 19 décembre, la compagnie « Tout Cour » nous a fait découvrir une féerie d'ombres chinoises avec son spectacle « Rêve ton monde ». Rempli de poésie entre rêve et réalité, il nous a questionné « Et toi, à quoi rêves-tu ? ». Après le spectacle, le Père Noël est passé dans chacune des classes pour le plus grand bonheur des enfants.

L'après-midi, la Compagnie « Tout Cour », devant les élèves de l'école élémentaire, a abordé le thème de la différence et du racisme avec son spectacle « Les 2 peintres ». Un peintre blanc, qui n'aime que le blanc et un peintre noir qui n'aime que le noir, se confrontent à coups de pinceaux. Un conte humoristique qui prône la tolérance et la mixité. A l'issue du spectacle, les enfants ont accueilli le Père Noël venu apporter des friandises préparées par les membres du CCAS.

Magali HEBARD



Inscription école maternelle - rentrée 2024

Si votre enfant est né en 2021, vous pouvez déjà l'inscrire à l'école maternelle.

Les inscriptions sont à effectuer auprès de la mairie en présentant le livret de famille avec copie d'extrait de naissance, un justificatif de domicile et un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

Vous devez ensuite enregistrer l'inscription définitive de votre enfant auprès de la directrice de l'école avec le certificat d'inscription délivré par la mairie et le document attestant des vaccinations.

Renseignements auprès de la mairie au 0475818165 ou sur le site www.cornas.fr

Christiane PIC





Les mardis du jeu

Cette année encore, les enfants fréquentant l'accueil périscolaire entre 16h30 et 18h30 bénéficieront d'un cycle de 12 séances en partenariat avec la diagonale du fou de Valence.

Les mardis à partir du 16 janvier, les enfants s'amuse autour de jeux de société apportés et présentés par un animateur du magasin de jeux de Valence.

C'est l'occasion lorsque les jours sont un peu plus courts et la météo moins clémente de développer son esprit d'équipe, de stratégie, d'anticipation ...

La plupart du temps Sébastien et son équipe surprennent les enfants avec des jeux qu'ils ne connaissaient pas. Les jeux sont adaptés à tous les âges dès 3 ans.

Géraldine SEIGNOL DALLARD



Amicale Laïque de Cornas

L'Amicale Laïque de Cornas poursuit ses actions dans la lignée des dernières années. Le nouveau bureau salue l'investissement des parents bénévoles qui ont

permis le bon déroulement du loto de novembre et remercie tous les participants et les partenaires ayant garanti la réussite de l'événement.

Depuis, les ventes de sapins et d'agrumes ont aussi remporté un grand succès. Et la traditionnelle soirée-jeux offerte aux familles de Cornas et aux anciens élèves a réuni de nombreux joueurs heureux de partager ce moment autour d'une bonne galette.

L'ALC vous donne rendez-vous pour les manifestations à venir : vente de chocolats, carnaval et son plat préparé par un traiteur, marche de l'Ascension, fêtes de la musique et de l'école, en espérant que les bénévoles sollicités répondront encore présents pour épauler les membres du bureau.

L'Amicale laïque remercie également les parents engagés dans le financement des classes de découvertes pour les actions qu'ils mènent en parallèle : vente de crêpes et de fromage, blind-test, soirée-filles et concours de pétanque.

Virginie SAHMAN



Un nouveau service à Cornas : Accueil périscolaire du Mercredi

Un bon début pour l'accueil de loisirs avec jusqu'à 18 enfants inscrits

Les enfants sont heureux de se retrouver le mercredi pour faire plein d'activités avec leurs copains.

L'accueil du mercredi est un succès auprès des enfants comme des parents.

Leslie LIONNETON



Carnaval de Cornas Samedi 6 Avril

Plus qu'une fête populaire, le carnaval est un véritable événement culturel intergénérationnel. Chaque année, au printemps, les déguisements tous plus originaux et colorés les uns que les autres envahissent Cornas.

Cette année, la nouveauté est le lieu de déambulation qui sera sur les quartiers « Est » de Cornas : la Passerelle 1 et 2, les Ancayras.

Venez déguisé au City à 10h15 pour départ du défilé sur le thème des « **jeux olympiques** » (9h30 si vous voulez du maquillage).

A partir de 14h, des « Olympiades » sont organisées pour les enfants de 4 à 11 ans. (inscription en mairie).

Goûter à 16h30 offert par la municipalité.

Magali HEBRARD



Une solution deux fonctions :

Depuis le réaménagement de l'entrée de la place du village et la mise en place du stationnement bleu de courte durée, vous avez été nombreux à signaler une difficulté de visibilité pour s'engager sur la RD 86.

La suppression d'une place bleue puis un marquage au sol n'ayant pas suffi, l'installation d'une signalisation de l'entrée d'école associée à sa protection permettent désormais une sortie sereine.

Stéphane LAFAGE



Comment avance le chantier du stade ?

Le contexte vous le connaissez : Trois bâtiments, deux sites, un même architecte, 14 entreprises et un chantier qui se déroule en maintenant l'activité des associations !

Côté boulistes, l'association va prendre possession du bâtiment dans les semaines qui viennent et ainsi débiter sa nouvelle saison dans les meilleures conditions.



L'AS Cornas va quant à elle transférer son activité vers les nouveaux vestiaires pour libérer le bâtiment ancien pour sa réhabilitation, sa mise aux normes et la création de la salle associative-club house.

L'ensemble sera couvert d'une surtoiture photovoltaïque d'une puissance de plus de 100 kWc.

Fin de chantier avant la fin de l'année 2024 !

Stéphane LAFAGE



Pharmacie de Cornas

Depuis le 8 janvier 2024, la pharmacie ALABEATRIX a modifié ses horaires :

Du lundi au vendredi :

8h30-12h00 et 13h30-18h00.

Dorénavant la pharmacie est fermée le samedi.

Petit rappel : possibilité de téléconsultation médicale, 30 minutes après prise de rdv sur place. Ce service est très apprécié par les premiers utilisateurs.

Mme ALABEATRIX



Chat Gourmand

A partir du vendredi 1^{er} mars, retrouvez le foodtruck CHAT GOURMAND sur le parking de la salle des fêtes.

Un foodtruck féminin et engagé dans une démarche éco-responsable.

Le concept : des gaufres salées garnies avec amour et gourmandise. Mais aussi des galettes bretonnes, salad bowls, desserts et autres douceurs.

Nora cuisine tout maison avec de bons produits locaux et bio. Elle sera ravie de vous accueillir et vous régaler tous les vendredis de 18h30 à 21h, place de la salle des fêtes.

Facebook : ChatGourmand07

Instagram : Chat_Gourmand07

Tél. : 07 62 75 40 64

Nora PIRA



Belle édition du marché aux vins !

Les visiteurs ont pu apprécier en nombre la qualité des vins des derniers millésimes, la fraîcheur et la gourmandise de 2021 et le caractère solaire de 2022.

Un programme convivial a séduit les clients notamment avec une dégustation organisée par la maison des vins et du tourisme de Saint Peray.

La dégustation professionnelle a affiché complet avec plus de 13 domaines présents pour le Cornas de 10 ans d'âge.

Pour la seconde année, deux chefs ont investi la cantine scolaire pour poursuivre le voyage œnologique et gustatif lors des repas du midi.

Nous remercions la Mairie de Cornas pour la promenade aux flambeaux. Les courageux ont pu terminer la descente par un moment de partage avec les vignerons.

Emmanuelle VERSERT
& Cyril COURVOISIER





GOUNON
Guillaume

PLOMBERIE
SANITAIRE
CHAUFFAGE
ZINGUERIE
CLIMATISATION

gounongui8@gmail.com
07.74.35.41.99
3 bis rue des Geais 07130 Cornas

16



Infos diverses

« La fabrique du crétin digital »



Dans sa conférence de presse radiotélévisée de janvier, le président Emmanuel Macron a pointé la dangerosité des écrans sur la jeunesse.

J'ai donc lu le livre de Michel Desmurget: « la fabrique du crétin digital ».

On peut conclure avec l'auteur :

Pas d'écran avant l'âge de 6 ans. Préférons la discussion intra-familiale.

Pas d'écran dans les chambres, préférons la lecture, le jeu voire même l'ennui qui sont formateurs.

30 minutes d'écran maximum pour les enfants entre 6 et 12 ans, pensons à vérifier les contenus.

Une heure par jour maximum au-delà de 12 ans et toujours les contenus à surveiller.

Pas d'écran avant le petit-déjeuner ni avant l'école et fini les écrans 2h avant d'aller au coucher.

Par écran on entend : télévision, ordinateur, tablette, console de jeux, téléphone ...

Le livre s'appuie sur des études bien décrites et est disponible en bibliothèque.

Merci à ce scientifique pour son alerte.

Un lecteur anonyme de Cornas.

THIERRY VULPAT Opticien **USINOJOTIQUE**

40, RUE DE LA RÉPUBLIQUE
07130 SAINT-PÉRAY

TÉL. 04.75.40.47.23
FAX 04.75.40.57.61





Qui doit le faire ?

C'est le **propriétaire** d'une parcelle riveraine d'un cours d'eau qui est aussi propriétaire de la berge, du fond du lit, jusqu'au milieu de la rivière, qui en est chargé.

Les collectivités ayant la compétence "Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (GEMAPI)" peuvent intervenir après s'être affranchies des démarches administratives et en agissant dans le cadre de l'intérêt général.

L'entretien régulier et léger*

L'article L. 215-14 du Code de l'environnement oblige le propriétaire à assurer l'entretien, le libre écoulement et le bon état écologique du cours d'eau, comme :

- élaguer les branches menaçant de tomber risquant de retenir des bois flottants ;
- recéper les arbres ou arbustes vieillissants en sélectionnant un brin ;
- abattre les arbres risquant de chuter ou non adaptés aux bords de rivière, tout en conservant la souche qui maintient la berge ;
- débroussailler uniquement la végétation perturbant les écoulements ;
- éliminer les seuls embâcles obstruant le passage de l'eau, etc.



Abattage sélectif



Elimination d'embâcles



Les aménagements règlementés*

Au-delà de l'entretien périodique qui ne nécessite aucune formalité administrative, toutes autres interventions en cours d'eau doivent être soumises à avis ou autorisation des services de l'Etat (Direction départementale des territoires, DDT).

Il s'agit par exemple :

- consolider, protéger les berges par des techniques

Entretenir la rivière, qui est concerné ?

de génie civil : enrochement, mur ;

- prélever dans la rivière ou la nappe pour l'eau potable, irrigation ;
- réaliser des travaux modifiant le profil du cours d'eau : curage, recalibrage ;
- créer un obstacle à l'écoulement ou à la continuité écologique ou aménager un ouvrage : seuil, passe à poissons ;
- remblayer une berge : merlon, digue ;
- travaux sur une zone humide : assèchement, remblais, etc.



Aménagement d'une passe à poissons sur un seuil



Enrochement



En cas de non-respect de la réglementation, le propriétaire ou l'utilisateur s'expose à des amendes et/ou des poursuites !

Les interdictions*

Certains aménagements ou travaux sont déconseillés voire strictement interdits :

- ne pas respecter les arrêtés sécheresse en vigueur ;
- dériver la totalité du cours d'eau sans laisser de débit réservé ;
- introduire des espèces nuisibles ou envahissantes : renouées asiatiques, robinier faux-acacia, écrevisses américaines, etc. ;
- planter des essences non adaptées au bord des cours d'eau : résineux, robinier faux-acacia, etc.



Renouée du Japon envahissant la berge

*liste non exhaustive



Pour contacter le Syndicat Eyrieux Clair :

4 Rue de l'Hôtel de Ville - Mairie - 07 160 Le Cheylard -

04.75.29.44.18 Rendez-vous sur le site internet : eyrieux-clair.fr





Connaissez-vous l'UFC Que Choisir ?

C'est une association créée en 1951 et qui a pour objectifs d'informer, conseiller et défendre l'intérêt des consommateurs grâce à l'investissement de près de 5000 bénévoles et 130 salariés. L'UFC Que choisir est agréée en qualité d'organisation de consommateurs en application des articles L. 411-1 et suivants, du code de la consommation. L'UFC Que choisir publie en particulier le mensuel « Que Choisir » et ses compléments thématiques : Que Choisir Argent, Que Choisir Santé, Que Choisir Spécial.

L'Association locale de l'Ardèche :

Son siège social est à Aubenas. Elle partage les valeurs et les objectifs de la Fédération Nationale.

Forte de plus de 1100 adhérents, elle participe activement aux opérations nationales, tout en conduisant aussi ses propres actions sur le département de l'Ardèche, en fonction des circonstances locales et des compétences de ses 65 bénévoles.

L'UFC Que Choisir de l'Ardèche propose des rendez-vous conso à thèmes et des animations sur les marchés ou dans les grandes surfaces ayant pour objets la prévention et l'information.

Elle met à disposition des consommateurs neuf points d'accueil, répartis dans tout le département. Notamment celui de Tournon sur Rhône :

Maison Municipale Pour Tous : Salle Raoul Dufy - 36 Quai Gambetta. Le jeudi de 14h30 à 17h. Tél.: 04 75 06 25 03



Facebook : ARDECHE.UFC.QueChoisir

www.ardèche.ufcquechoisir.fr

Sécurité à Vélo

La sécurité à vélo est une priorité essentielle pour tout cycliste, et l'une des clés de cette sécurité réside dans la visibilité.

Que ce soit en plein jour ou sous l'obscurité de la nuit, être bien vu sur la route est crucial pour éviter les accidents.

Pour assurer sa propre sécurité et protéger les autres usagers de la route, chaque cycliste doit se rendre visible.

Souvent par méconnaissance, les cyclistes ne sont pas encore bien équipés : 57% de celles et ceux qui roulent en ville de nuit sont mal éclairés (source FUB). Même en ville, sans éclairage ou accessoires réfléchissants, le cycliste est visible uniquement à 30 mètres, contre environ 150 mètres dès qu'il est bien équipé.

C'est pour sensibiliser au maximum de cyclistes que Valence Romans Mobilités vous informe des conseils pratiques pour rester visible à vélo en toutes circonstances :

- Optez pour des vêtements et accessoires réfléchissants
- Equipez votre vélo de dispositifs lumineux
- Adoptez des gestes et des comportements sécuritaires (signalez vos changements de directions, empruntez les voies réservées...)
- Restez vigilants à ce qui vous entoure (évitez la musique ou le téléphone)

Ensemble créons un environnement plus sûr pour tous les cyclistes !

SÉCURITÉ À VÉLO
ÊTRE VISIBLE DE JOUR COMME
DE NUIT... C'EST VITAL

VALENCE ROMANS
 Mobilités



i Infos diverses

■ Respect de l'espace public !

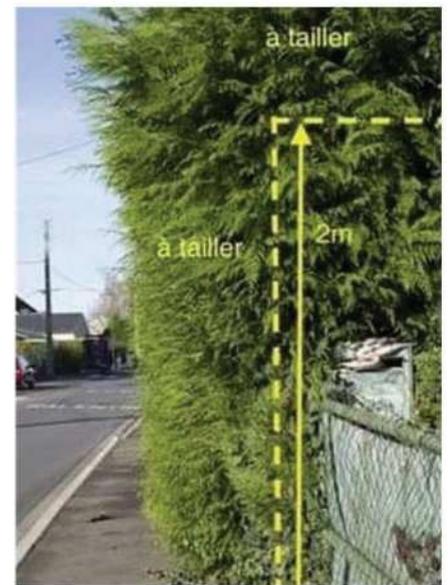
Nous vous rappelons que les haies donnant sur l'espace public, les trottoirs, les chemins, les allées, doivent être régulièrement entretenues et taillées afin de respecter l'espace public et ses usagers.

Le feuillage, les branches d'une haie, d'un arbuste, d'un arbre ne doivent pas dépasser la limite de propriété et ne doivent pas s'étendre sur le domaine public.

La hauteur est limitée à 2 mètres.

Il est demandé aux propriétaires de tailler leur haie afin de pas gêner les usagers de l'espace public.

Anjel CORRAL



URGENCE
114



Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Moyens de contact



VISIO TCHAT IMAGES SMS

Où nous trouver ?

Notre application Urgence 114 à télécharger sur votre store







Notre site internet : urgence114.fr







- 16/02/2024** : Opération agrumes n°2 - Amicale Laïque
- 18/02/2024** : Loto - Les Poneys d'Eole
- 24/02/2024** : Semi marathon de Tarot, inscription à 9h et début à 10h en salle des fêtes
- 08/03/2024** : Réunion d'informations « compostage collectif » à 18h30 en salle des mariages
- 09/03/2024** : Concert Tankafér à 15h en salle des fêtes
- 16/03/2024** : Loto - AS Cornas
- 23 au 24/03/2024** : Fête foraine
- 06/04/2024** : Carnaval + Olympiades - Rendez-vous 10h15 au City Parc
- 01/05/2024** : Brocante à La Mûre - La Boule des Vignerons
- 01/05/2024** : Tournoi foot féminin U15 et U18
- 08/05/2024** : Commémoration du 8 mai - Rendez-vous 9h45 devant la Mairie
- 09/05/2024** : Marche de l'Ascension - Départ 9h du cimetière avec repas tiré du sac
- 26/05/2024** : Concert de la chorale BVAC à la Chapelle de Notre Dame de la Mûre à 17h
- 08/06/2024** : Tournoi foot U11 et U13
- 14/06/2024** : Fête de la musique
- 29/06/2024** : Fête des écoles



Pour vous tenir informés, pensez aux panneaux d'affichage, au site internet, à panneau pocket ou à vous rendre en Mairie.

Etat Civil

Naissances :

- 14/10/2023** : Louna VERON
- 25/10/2023** : Pablo HEDOUIN PROT
- 27/10/2023** : Rio COURBIS
- 23/11/2023** : Mia CHARRAS



Louna



Mia



Mariages:

- 21/11/2023** : Gaëlle DEVES & Guillaume BEAUMIER
- 16/12/2023** : Elodie SALINAS & Sébastien DUMORTIER

Décès :

- 29/09/2023** : Marie Chantal BONNET
- 13/11/2023** : Mylène FERATON
- 20/11/2023** : Michel ROUSTAN
- 03/12/2023** : Eric COLOMBAT
- 06/01/2024** : Alain LAURENT
(Frère de l'élue Christiane PIC)



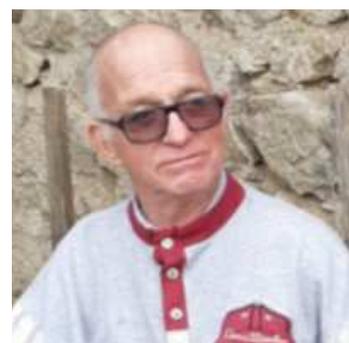
Marie Chantal



Michel



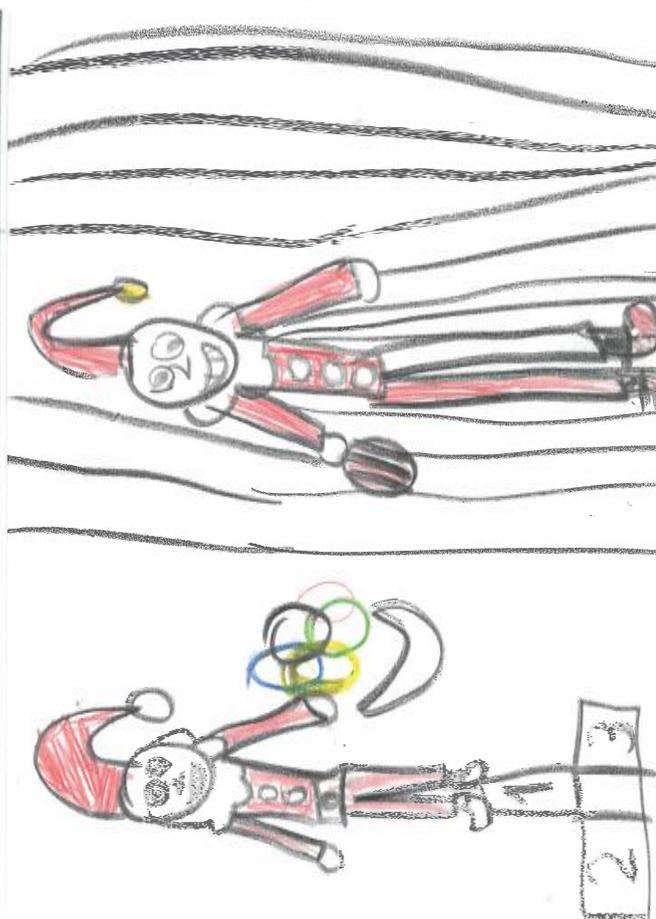
Eric



Alain



Aubin COLLOMBET - Maternelle



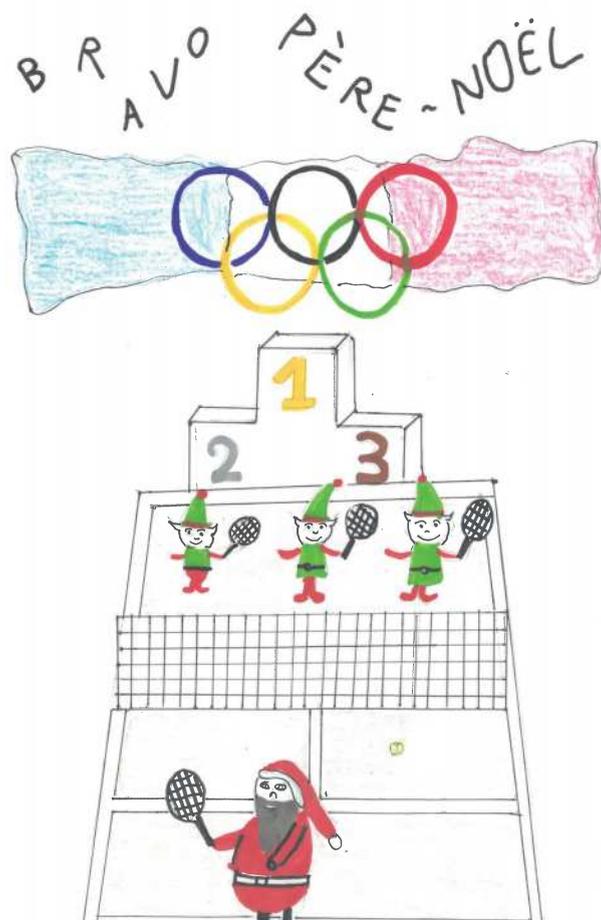
Gabin AUREL - CE1



Timothé JARJAT - CE2



Faustine REYNAUD - CM1



LA COMMUNE DE CORNAS REMERCIE VIVEMENT LES ANNONCEURS

Tél : 04 75 81 81 65 - site web : www.cornas.fr - facebook : cornasardeche

Directeur de la publication : Stéphane LAFAGE. Impression : Imprimerie DESPESSÉ - VALENCE

Responsable de la rédaction : Aurélie PRAS Adjointe à la communication, Leslie LIONNETON Conseillère déléguée à la communication.

Equipe Communication : Magali HEBBARD, Bernard GINÉ, Pascal SOUCHE.

Photographe principal : Médard DOHA.

Remerciements : Lucie COMBEDIMANCHE, Joël COURBIS et Stéphane DEVISE.

Tous les renseignements contenus dans ce bulletin doivent être considérés comme informations et non comme documents contractuels.

Si vous souhaitez être annonceur dans notre gazette, envoyez votre demande à mairie@cornas.fr